

Les Canadiens, Montagnais, Algoumequins et autres peuples errans, font quelque autre particuliere ceremonie enuers les corps des deffuncts : car ils n'ont desia point de Cimetiere commun et ar- || resté; ains 288 enseuelissent et enterrent ordinairement les corps de leurs parens deffuncts parmy les bois, proche de quelque gros arbre, ou autre marque, pour en recognoistre le lieu, et avec ces corps enterrent aussi leurs meubles, peaux, chaudières, escuelles, cueilliers et autres choses du deffunct, avec son arc et ses flesches, si c'est vn homme, puis mettent des escorces et des grosses busches par-dessus, et de la terre apres, pour en oster la cognoissance aux Estrangers. Et faut noter qu'on ne sçauroit en rien tant les offencer, qu'à fouïller et desrober dans les sepulchres de leurs parens, et que si on y estoit trouué, on n'en pourroit pas moins attendre qu'une mort tres-cruelle et rigoureuse, et pour tesmoigner encore l'affection et reuerence qu'ils ont aux os de leurs parens : si le feu se prenoit en leur village et en leur cimetiere, ils courroient premierement esteindre celuy du cimetiere, et puis celuy du village.

Entre quelque Nation de nos Sauvages, ils ont accoustumé de se peindre le visage de noir à la mort de leurs parens et amis, qui est vn signe de detil : ils peignent aussi le visage du deffunct, et l'enjo- || liuent 289 de matachias, plumes et autres bagatelles, et s'il est mort en guerre, le Capitaine faict vne Harangue en maniere d'Oraison funebre, en la presence du corps, incitant et exhortant l'assemblée, sur la mort du deffunct, de prendre vengeance d'une telle meschanceté, et de faire la guerre à ses ennemis, le plus prompte-